



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 5993

Texte de la question

M. Michel Havard attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité sur la situation des mères de famille nombreuses en matière de retraite. Aujourd'hui, 55 % des mères de trois enfants travaillent encore, mais à temps partiel - elles sont donc pénalisées pour la retraite - et 70 % des mères de quatre enfants ne travaillent plus du tout. Ces dernières n'auront aucune retraite. Il lui demande s'il ne lui semble pas que, comme l'a souhaité le Président de la République, le temps passé à l'éducation des enfants soit intégralement pris en compte pour le calcul des retraites, que les femmes aient continué de travailler en les élevant ou qu'elles aient cessé de travailler pour les élever. Il lui demande également s'il ne conviendrait pas d'ouvrir une réflexion sur la mise en place d'un système de retraite lié à l'activité parentale.

Données clés

Auteur : [M. Michel Havard](#)

Circonscription : Rhône (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5993

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, relations sociales et solidarité

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 octobre 2007, page 5959

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)